

Études littéraires africaines

Pierre SOUQUET-BASIÈGE, *Le Malaise créole un dérivé du mal français... un béké relève la filiation. Fondements humanistes d'une troisième voie locale*, Kourou (Guyane), Ibis Rouge/ Presses universitaires créoles/GEREC, 1997 (155 FF)



Romuald Fonkoua

Number 10, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041957ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041957ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Fonkoua, R. (2000). Review of [Pierre SOUQUET-BASIÈGE, *Le Malaise créole un dérivé du mal français... un béké relève la filiation. Fondements humanistes d'une troisième voie locale*, Kourou (Guyane), Ibis Rouge/ Presses universitaires créoles/GEREC, 1997 (155 FF)]. *Études littéraires africaines*, (10), 88–90.
<https://doi.org/10.7202/1041957ar>

tradition orale et d'imaginaire créole, Relouzat s'est plus penché sur l'imaginaire créole dans le conte que sur les autres aspects de l'intéressante problématique de la généalogie, de la mythologie et de l'anthropologie. Le retour à la thèse de Bonniol sur la couleur comme maléfice qui conclut l'essai accentue encore le malaise de la lecture. S'il s'agit d'illustrer la genèse du maléfice, la thèse qui aurait pu conduire à montrer qu'il existe bien un imaginaire créole qui repose sur la réappropriation et sur la reformulation tombe d'elle-même au profit, malheureusement, d'une approche figée de l'anthropologie aux Antilles. Là où on s'attendait à une analyse dynamique, là où on subodorait les différents aspects de cette mythogénèse ou de cette sociogénèse qui occupe en ce moment nombre d'anthropologues antillais, Relouzat a sans doute posé les bases de la bonne question qu'il va reprendre, nous l'espérons, dans un prochain essai.

■ Romuald FONKOUA

ANTILLES

■ PIERRE SOUQUET-BASIÈGE, *LE MALAISE CRÉOLE UN DÉRIVÉ DU MAL FRANÇAIS...UN BÉKÉ RELÈVE LA FILIATION. FONDEMENTS HUMANISTES D'UNE TROISIÈME VOIE LOCALE*, KOUROU (GUYANE), IBIS ROUGE/ PRESSES UNIVERSITAIRES CRÉOLES/GEREC, 1997 (155 FF)

Il n'est pas nécessaire de relever la célèbre filiation de cet auteur pour s'intéresser à son essai. Au XIX^e siècle déjà, un autre Souquet-Basiège publiait un essai *Le Préjugé des races aux Antilles françaises* qui allait devenir un modèle de la représentation raciale et un ouvrage sur les différences raciales telles qu'elles se vivaient dans les petites îles françaises des Indes. Reprenant le flambeau de ce qui est désormais devenu une tradition familiale de l'essai, Pierre Souquet-Basiège tente de comprendre les origines du malaise créole à partir de sa position de béké, hier communauté privilégiée, aujourd'hui, communauté décadente, et de déterminer les conditions du renouveau de cette communauté antillaise. Son ouvrage se divise en cinq parties. Mais celles-ci sont convenues. Il faut plutôt suivre les 17 chapitres qui composent l'ouvrage pour voir s'éclairer complètement la logique de l'argumentation.

Le point de départ de sa réflexion est l'étude de "l'ambiguïté du concept de créolité" (Chap. 1). L'auteur montre qu'à la différence des autres formes de créolité, la créolité française est unique. Souquet-Basiège refuse d'accorder au mot créole le sens multiracial et métis comme l'ont fait Confiant, Chamoiseau et Bernabé. S'il ne rejette pas cette approche de la notion, il repart du sens premier qui a prévalu avec l'avènement des Européens et malgré les critiques que peuvent lui attirer cette conception des choses, il semble réserver le mot créole aux blancs des Antilles. Trois critères fondent son choix : le sentiment d'appartenance à ce qu'il nomme "la patrie européenne" ; le maintien en l'état du langage créole depuis

deux cents ans, et l'orientation politique des colonies vers l'autonomie plutôt que vers l'indépendance.

Une fois posée cette définition, Souquet-Basiège entreprend l'histoire du malaise de l'esclavage à la départementalisation en passant par le Second Empire (chap. 2). Il tente d'en comprendre les origines. Il distingue les symptômes (chap. 3) puis s'attache à la recherche des causes du mal (chap. 4) qu'il trouve dans le fonctionnement de la société métropolitaine à travers son centralisme jacobin, son administration arrogante, sa politique électoraliste, sa politisation des syndicats. Les racines du mal créole sont les mêmes que celles du mal français. Les dérives du jacobinisme, du centralisme et du pouvoir absolu qui nuisent tant aux structures de l'État, aux structures syndicales et aux mentalités françaises prennent aux Antilles françaises un caractère tragique. Les dérives du jacobinisme sont aggravées par les rapports complexes qu'entretiennent les sociétés antillaises avec la France métropolitaine (chap. 5) et qui conduisent la société créole vers une "logique infernale" (chap. 6).

Lorsque les causes d'une maladie sociale sont définies, il faut presque toujours trouver des solutions. L'essayiste se consacre à cette tâche en étudiant les voies et moyens du redressement de la société créole. Il examine d'abord celles qui ont eu cours dans la société antillaise depuis la départementalisation avec des fortunes variables : assumer un destin collectif ; promouvoir la réforme institutionnelle ; opter pour une stratégie révolutionnaire ; transformer en opportunité de faux handicaps (chap. 7) ; "mobiliser la société civile" (chap. 8). Mais toutes ces solutions, bien qu'intéressantes, n'ont pas abouti. L'auteur recourt alors à l'argument de sa thèse qui est la recherche d'une troisième voie (chap. 9).

Celle-ci se justifie pleinement au regard de l'importance des créoles antillais dans l'histoire des Antilles et de la France. La reconnaissance de cette histoire créole doit être insérée dans l'histoire de France (chap. 11). Il convient de poursuivre l'œuvre de ces créoles en valorisant la créolité en tant qu'apport de richesses multiples, africaines, asiatiques et européennes (chap. 12). Ce sont la reconnaissance et la valorisation de ces apports qui vont constituer pour Souquet-Basiège les bases d'un nouvel "humanisme créole" : humanisme politique (chap. 13) : humanisme dans la vire privée (chap. 14) ; humanisme dans la société (chap. 15) ; humanisme dans la cité (chap. 16).

Souquet-Basiège publie un essai qui est une forme de plaidoyer pour le fondement d'une France créole. On comprend tout l'intérêt qu'ont pu lui porter Bernabé et Confiant qui signent ensemble la préface de l'ouvrage, en dépit des désaccords évidents entre leurs thèses et celles de Basiège. C'est que, malgré les contradictions évidentes qui émaillent la réflexion de l'essayiste, un créole prend pour la première fois partie dans le débat pour l'autonomie qui agite à intervalles réguliers les intellectuels antillais. D'ailleurs, nos deux défenseurs de la créolité considèrent que l'essai de Basiège est le premier véritable "manifeste autonomiste cohérent, struc-

turé et approfondi" (p. 25). Gageons qu'en le disant Confiant et Bernabé attribuent à Basiège les éléments de leurs propres thèses. Que sur ce terrain de l'autonomie, se retrouvent ainsi Bernabé, Confiant et Souquet-Basiège le descendant de celui qui avait inventé le préjugé de couleur aux Antilles, voilà bien une ironie de l'histoire qui donne toute sa mesure à la réalité sociopolitique des anciennes colonies devenues départements français.

■ Romuald FONKOUA

CARAÏBES

■ TORRES-SAILLANT SÍLVIO, *CARIBBEAN POETICS. TOWARD AN AESTHETIC OF WEST INDIAN LITERATURE*. CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS. CAMBRIDGE, NY, MELBOURNE, 1997.

Torres-Saillant tente dans la lancée des New World Studies une analyse littéraire globale des Antilles. L'intention comparatiste de cette étude vise à démontrer, au-delà des différences linguistiques et politiques des îles francophones, hispanophones, anglophones et néerlandophones, une unité culturelle des Caraïbes, née d'une expérience commune, tant historique, religieuse que linguistique.

La division de son étude en trois chapitres dont chacun est consacré à un auteur d'une aire linguistique différente : Kamau Brathwaite, René Depestre et Pedro Mir, chacun représentant un aspect de l'unité caraïbe, donne à *Caribbean Poetics* (1997) une perspective intéressante, d'autant que Torres-Saillant tente à l'intérieur des chapitres de repérer ces mêmes trois éléments : le créole, le vaudou et l'esclavage. Ainsi à travers l'appropriation de la langue anglaise par la créolisation et la construction d'un lexique indigène, le Trinidadien Brathwaite tenterait de décoloniser le texte en le débarrassant de ses références et de ses oppositions binaires au monde occidental. Pour Torres-Saillant seule la structure fragmentée des poèmes de Brathwaite, notamment dans *Dream Stories* (1994), permettrait le traitement littéraire de l'histoire chaotique de la région et d'une religion transplantée d'Afrique aux Antilles. Depestre, auteur haïtien et représentant des îles francophones des Caraïbes, serait l'auteur de la sacralisation du politique : il opposerait dans *Hadriana dans tous mes rêves* (1988) un vaudou libérateur à un christianisme oppresseur. Pour Mir, enfin, l'acte littéraire aurait une signification historique en contribuant à reconstruire le passé de la République Dominicaine et des Antilles en général, c'est-à-dire en refusant d'adopter telle quelle la chronologie établie par les conquérants européens (*Tres leyendas de colores*, 1969).

Torres-Saillant relativise donc l'importance des différences constatées sur les Antilles : ainsi critique-t-il l'approche de Jack Corzani, qui exclut Haïti de son analyse des Antilles francophones à cause des différences de statut juridique et de structures politiques des îles, différences qui auraient produit des mentalités différentes. Par ailleurs, Torres-Saillant